

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

Le jeudi 22 février 2024

à 20 heures 30

Ordre du jour

- Comptes de gestion 2023
- Comptes administratif 2023
- Passage M57 : Durée des amortissements
- Zone d'accélération des ENR
- Subventions 2024
- Chantiers argent de poche
- Repas des aînés
- Journée citoyenne
- Divers

St Saturnin du Limet, le 15 février 2024

Le Maire,
Gérard BEDOUËT



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.